



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis
*Séance tenue en huis clos***

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 26 octobre 2020 à 17 heures 15**, par visioconférence, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Urbanisme

- 2.1. Audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (lot 3 943 954 du cadastre du Québec, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)
Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-024
- 2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition concernant la démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (lot 3 943 954 du cadastre du Québec, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 8 octobre 2020

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate